

# CERTIFICAT DE PARENTE

(PARENTAGE CERTIFICATE)

**Mme Joelle & Jean Marie AVELIN**  
1142 chemin du Lérét  
31620 BOULOC  
FRANCE

	Nom	Identification (puce ou tatouage)	N° de prélèvement	Probabilité de maternité ou de paternité
chiot	<b>Bise</b>	<b>2 EWR 076</b>	<b>133493</b>	-
mère	U-Phibbie	2 DGP 117	125103	99 %
père	Benji	250269600584573	125104	99 %

La chienne **U-Phibbie** ne peut pas être exclue en tant que génitrice du chiot **Bise**.  
(la probabilité de maternité est de 99 %).

Le chien **Benji** ne peut pas être exclu en tant que géniteur du chiot **Bise**.  
(la probabilité de paternité est de 99 %).

Le chiot **Bise** est le descendant de la femelle **U-Phibbie** et du mâle **Benji** avec une probabilité de parenté de 99 %.

Certificat établi le 23/03/07 par :

Dr Delphine DELATTRE  
Docteur en génétique



#### EMPREINTE GENETIQUE ET VERIFICATION DE PARENTE

Le présent certificat de parenté est valable en association avec les certificats d'identité génétique des parents et du chiot.

L'empreinte génétique d'un chien correspond à la combinaison allélique de marqueurs génétiques appartenant au panel ISAG 2006 (voir le certificat d'identité génétique de chaque chien). A chaque marqueur génétique, le chien possède deux allèles symbolisés par une lettre (de A à Z) : un allèle est transmis par la mère, l'autre allèle est transmis par le père.

La parenté est vérifiée si la totalité des marqueurs génétiques du chiot sont compatibles avec ceux des parents : pour chaque marqueur, un allèle du chiot doit être présent chez la mère, l'autre allèle doit être présent chez le père. La parenté est exclue si l'incompatibilité entre les parents et le chiot concerne plus de deux marqueurs génétiques. L'incompatibilité d'un à deux marqueurs peut être due à un événement rare de mutation et ne permet pas d'exclure la parenté.

#### GENETIC PROFILE AND PARENTAGE VERIFICATION

The present parentage certificate is valid with genetic certificates of puppy and parents.

The dog genetic profile corresponds to an allelic combination of microsatellites markers of the ISAG 2006 panel (see the genetic identity certificate of each dog). To each genetic marker, the dog presents two alleles, symbolized by a letter (from A to Z): one allele is transmitted by the mother, and the other one by the father.

The parentage is verified if all genetic markers of the puppy are compatible with those of the parents: for each marker, one allele of the puppy must be present in the mother's genetic profile, the other one must be present in the father's genetic profile. A parentage is excluded if more than two markers are not compatible between the puppy and the parents. The incompatibility of one to two markers is possibly due to a rare mutation event and is not sufficient for excluding parentage.

